



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Financement des manuels scolaires (lecture et mathématiques), où en est-on ?

Question écrite n° 17588

Texte de la question

Mme Mathilde Hignet interroge Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la mise en œuvre du financement des manuels scolaires en lecture et mathématiques pour les CP et CE1. Dans le cadre du « choc des savoirs », le ministre de l'éducation nationale M. Gabriel Attal avait annoncé en décembre 2023 « L'État investira dès la rentrée 2024 pour financer aux côtés des communes l'achat d'un manuel de lecture et de mathématiques pour chaque élève de CP et de CE1 ». Les manuels scolaires sont très coûteux et les dotations des communes ne permettent pas à tous les élèves d'en bénéficier. On est aujourd'hui au mois d'avril 2024 et sur le terrain les équipes pédagogiques s'attellent à préparer la rentrée. À ce jour, les équipes n'ont aucune nouvelle de cet engagement. Les services départementaux de l'éducation nationale ont été sollicités par les personnels et leurs représentants. Aucune réponse ne leur a été apportée à ce sujet. Au contraire, il a été précisé que les services n'avaient pas d'informations descendantes du ministère à ce sujet. Aussi elle demande à Mme la ministre des précisions concernant cet engagement. Les enseignants de CP et CE1 se verront-ils bien financer des manuels scolaires pour la rentrée ? Ou bien cette annonce était-elle une énième opération de communication ? Les équipes enseignantes ont besoin de réponses pour préparer sereinement la rentrée 2024. Elle souhaite avoir des réponses à ces questions.

Données clés

Auteur : [Mme Mathilde Hignet](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (4^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17588

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : [Éducation et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation et jeunesse](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [7 mai 2024](#), page 3550

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)